



# Assemblée générale

Distr. limitée  
4 septembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

## Comité des conférences

Session de fond de 2014

2-8 septembre 2014

### Projet de rapport

*Rapporteuse* : M<sup>me</sup> Noemi Tan **Diaz** (Philippines)

## IV. Gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale

1. À sa 531<sup>e</sup> séance, le 2 septembre 2014, le Comité des conférences a examiné le chapitre du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences relatif à la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale (voir A/69/120, par. 31 à 43, et renseignements complémentaires, chap. VI). Les circulaires révisées du Secrétaire général sur l'organisation du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et des Offices des Nations Unies à Genève, Nairobi et Vienne reconnaîtraient que les quatre lieux d'affectation fournissent des services de conférence à l'échelle mondiale qui sont financés au titre du chapitre 2 du budget-programme. Les responsables des services de conférence à Genève, à Nairobi et à Vienne relèveraient de leur directeur général respectifs, mais aussi du Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

2. Le système mondial de gestion des documents, gDoc, avait été lancé à New York et à Genève en mai 2014. La suite logicielle de traduction assistée par ordinateur, gText, avait été lancée à New York et à Vienne et était en train de l'être à Genève. L'entrepôt de données gData, qui permettrait de mieux rendre compte des indicateurs de performance, serait entièrement opérationnel d'ici à fin 2014. De plus, les quatre lieux d'affectation utilisaient gMeets pour gérer leurs services de réunion.

3. Les délégations ont obtenu, à leur demande, des informations sur les coûts afférents à la mise au point et à l'entretien des projets informatiques mondiaux, les économies et les réductions d'effectif qui devraient en découler et le calendrier de lancement de gText.

4. La forte hausse de la charge de travail qu'a connu New York entre 2012 et 2013 était liée à un transfert exceptionnel de documents du Comité pour



l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes depuis Genève. Tous les lieux d'affectation peinant à s'acquitter de leur charge de travail, il leur arrivait ponctuellement de la répartir entre eux de façon à tenir des délais urgents. La part du travail ainsi partagé restait donc faible.

---